

# PROJET d'ETABLISSEMENT 2017-2022

## Conservatoire à Rayonnement Régional de Rouen



PROJET

## **Préambule**

L'un des nombreux enjeux pour le Conservatoire à Rayonnement Régional de Rouen aura été le renouvellement en 2016 de son classement par les services de l'État à travers l'expertise du Ministère de la Culture et de la Communication - Direction générale de la création artistique.

Ce classement à présent confirmé, doit permettre à l'établissement de poursuivre la dynamique engagée et de s'adapter sereinement aux mutations en cours, qu'elles soient d'ordre structurelles, financières ou territoriales. Ces réalités, conjuguées à la réorganisation de l'équipe de direction du Conservatoire, ont tout naturellement induit la rédaction d'un nouveau projet d'établissement qui vise à prendre le relais du précédent projet arrivé à échéance au cours de l'année scolaire 2015-2016.

Ce projet constitue un point de repère important pour les équipes du Conservatoire mais également pour la collectivité, puisqu'il encourage à évaluer les pratiques culturelles du territoire en matière d'enseignement artistique spécialisé de la musique, de la danse et du théâtre, l'accès aux pratiques artistiques et culturelles, le développement et l'accompagnement de la pratique amateur. Dans ce but, il prend en compte la réalité territoriale de l'établissement ainsi que la présence et l'activité des différents acteurs et partenaires potentiels inscrits dans sa sphère de rayonnement.

Le Conservatoire de Rouen, grâce à l'engagement et à l'enthousiasme de ses équipes, est aujourd'hui considéré comme un partenaire créatif incontournable, attractif et fiable, qui à travers son projet favorisant l'ouverture et l'expérimentation, est en capacité de répondre aux enjeux citoyens de demain.

Très attaché à conjuguer au quotidien les enseignements artistiques spécialisés et l'éducation artistique et culturelle afin de contribuer à l'égalité d'accès à l'Art et à la Culture, les équipes du Conservatoire de Rouen contribuent activement à sensibiliser, développer, renouveler et croiser les publics dans toutes leurs diversités en s'attachant notamment à investir de nouveaux territoires.

Egalement identifié sur le plan national et international comme étant une structure de référence et d'excellence pour tous, le Conservatoire de Rouen est de plus en plus sollicité comme pôle ressource, véritable dynamique d'ouverture permettant d'enrichir son quotidien et d'étendre son rayonnement.

L'enseignement des arts du spectacle vivant lié à une mission de service public représente pour notre société d'aujourd'hui un formidable vecteur et un outil précieux pour favoriser le vivre ensemble, la compréhension de l'autre et l'acceptation des différences.

Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Rouen saura générer encore plus de liens entre les acteurs du territoire et les publics, tout en cultivant l'idée d'un lieu ouvert et accessible afin que tout citoyen puisse y trouver source d'épanouissement et d'enthousiasme.

### **Méthodes d'élaboration et de concertation**

Le projet d'établissement est un document de référence qui définit l'identité de la structure ainsi que les objectifs prioritaires d'évolution à court, moyen et long terme en faveur du développement des pratiques musicales, chorégraphiques et théâtrales.

Le présent projet a fait l'objet d'un important processus de concertation en s'appuyant notamment sur le conseil pédagogique qui y a consacré plusieurs séances et qui à cette occasion s'est vu élargi dans un souci de représentativité des différents acteurs de l'établissement.

Sur proposition du directeur d'un premier document cadre permettant d'avoir une trame de départ et s'inspirant des textes de référence préconisés en la matière par le Ministère de la Culture et de la Communication, les membres du conseil pédagogique ont été amené à évoquer plusieurs thématiques, cela sous différentes formes s'appuyant sur des procédés et des outils de concertation favorisant la réflexion, l'échange et le brassage d'idées.

Afin d'élargir ces débats très productifs et générateurs d'intenses échanges dans le respect et l'écoute de chacun, les responsables des différents pôles, tel que défini par le nouvel organigramme de la structure, ont chacun contribué à enrichir ce projet afin de le connecter aux réalités et évolutions du terrain.

Après compilation des différentes réflexions et synthèses des travaux collectifs, le document a fait l'objet de nombreuses relectures, elles-mêmes génératrices d'échanges passionnés et sincères.

## **Remerciements**

L'équipe de direction du Conservatoire tient à remercier très chaleureusement toutes les personnes, agents de la collectivité en poste au sein de l'établissement spécialisé d'enseignement artistique, qui se sont associées au processus collectif de réflexion, venant ainsi enrichir la qualité des débats et des échanges dans une démarche enthousiaste et conviviale.

Merci également à la Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative et sa directrice Madame Sophie Noël, au Pôle Développement et Attractivité et son Directeur Général Adjoint, Monsieur Richard Turco, à Madame Christine Argeles, première adjointe au Maire en charge de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative, pour leur attentive écoute et la qualité des échanges dans l'élaboration de ce nouveau projet d'établissement, et leur soutien témoigné à l'ensemble des projets développés par le Conservatoire à Rayonnement Régional de Rouen.

# Sommaire

## Préambule

### PARTIE 1

<b>1-Contexte territorial général</b>	P. 7
1-1 : Contexte socio-économique	
1-2 : Environnement culturel	
<b>2-Présentation et missions générales de l'établissement</b>	P. 11
2-1 : Historique	
2-2 : Missions générales	
2-3 : Déclinaison des missions au sein d'une dynamique partenariale de réseaux	
2-4 : Textes cadres	
<b>3-Particularités du Conservatoire de Rouen</b>	P. 13

### PARTIE 2

<b>1-État des lieux</b>	
1-1 : Portrait de l'établissement	P. 15
A-Les usagers	
B-Les ressources	
C-Les personnels	
1-2 : Rayonnement et développement des publics	P. 16
A-L'activité artistique et culturelle	
B-Les partenaires et les réseaux	
C-Les publics spécifiques	
D-Répartition de l'offre d'enseignement artistique sur le territoire rouennais	
1-3 : Organisation interne	P. 17
A-L'organigramme	
B-L'organisation pédagogique, le règlement des études	
C-Le fonctionnement de la structure et le règlement intérieur	
D-Les instances de pilotage et décisionnelles internes	
E-Rôle et missions du coordonnateur de département pédagogique	
F-Rôle et missions de l'enseignant référent d'un projet pédagogique-artistique	
<b>2-Diagnostic</b>	P. 19
Les atouts, les fragilités et constats, les évolutions à encourager, à entreprendre	

### PARTIE 3

<b>Le projet d'établissement</b>	P. 23
-Thème 1 : Une excellence pédagogique et artistique pour tous	
-Thème 2 : Une démarche soutenue et volontariste pour une égalité d'accès aux pratiques artistiques et culturelles	
-Thème 3 : Un rayonnement territorial volontariste et ambitieux	
-Thème 4 : Un environnement et des conditions favorables aux apprentissages	
<b>Conclusion</b>	P. 30

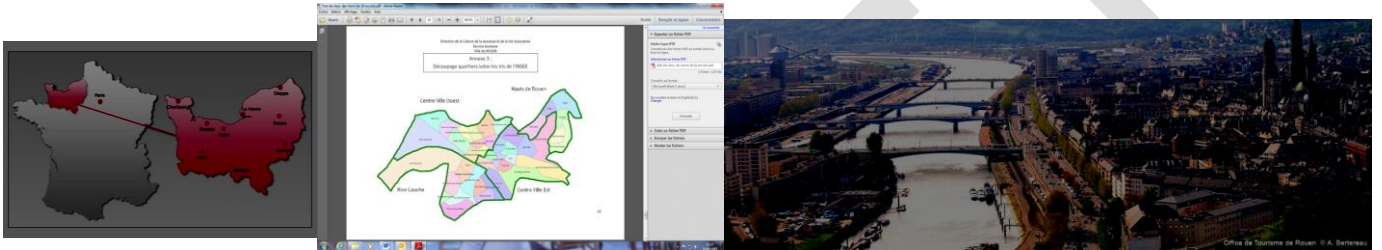
PROJET

# Partie 1

## 1-Contexte territorial général

### 1-1 : Contexte socio-économique

Forte de sa dimension historique, démographique, culturelle, touristique et économique, **Rouen**, d'abord capitale du Duché normand puis du Royaume anglo-normand, est devenue officiellement par décret en date du 28 septembre 2015, **capitale de la Normandie** réunifiée, le nom de la nouvelle région qui a remplacé les anciennes Haute et Basse-Normandie, bassin de vie de 3.328.364 habitants (source INSEE 2013).



Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, Rouen compte **110.618 habitants** (dernier recensement INSEE). **Traversée par la Seine** en son milieu, on trouve sur la rive droite notamment le centre historique de la ville, et sur la rive gauche, un second cœur de ville nommé quartier Saint Sever. Par-ailleurs, une vaste île sépare la Seine en deux bras : l'île Lacroix.

**Ville portuaire** riche de 2000 ans d'histoire, le Port de Rouen s'étend sur tout l'estuaire de la Seine et occupe un positionnement stratégique au sein du système portuaire français. Son développement s'est réalisé au fil des siècles en relation étroite avec son environnement économique. Aujourd'hui premier port européen pour l'exportation de céréales, sa zone d'influence recouvre également une grande région pour l'industrie pétrochimique. Enfin, la proximité de la région parisienne, le dynamisme et la diversité du tissu économique rouennais permettent encore aujourd'hui au port de traiter tous types de marchandises.



**Rouen se situe également au cœur de la Métropole Rouen Normandie**, une des 14 grandes métropoles françaises, créée le 1er janvier 2015. La Métropole compte 494.380 habitants, 71 communes sur un territoire de 664km<sup>2</sup>. Entre Seine et forêts, zones d'activités dynamiques et espaces naturels, la Métropole est forte d'une identité à la fois urbaine et rurale.







groupes de musiques actuelles ou de chant choral, architectes, graphistes ou encore réalisateurs. Aux côtés d'autres collectivités et d'autres structures, la Ville soutient et valorise les projets et les artistes du territoire : elle a mis en place un dispositif spécifique de soutien à la création, développe une politique d'accueil de tournages de films et met à disposition des lieux de travail pour les artistes.

**2-Découvrir** : la Ville de Rouen souhaite **favoriser l'accès de tous à l'art et à la culture** sous toutes leurs formes et s'adresser à tous les publics, notamment grâce à sa politique de proximité et d'art public, et à son schéma d'aménagement pour les **jeunes publics**. Aux propositions de ses propres établissements culturels s'ajoutent les programmations de différentes salles de spectacle ou de projection, de lieux d'exposition ou de diffusion.

**3-Apprendre** : capitale et métropole régionale, la Ville de Rouen appuie sa politique d'enseignement artistique sur **deux établissements phares** : le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) et l'Ecole supérieure d'art et de design Le Havre - Rouen (ESADHaR). Évoluant dans un contexte en pleine mutation, ces établissements **jouent un rôle majeur dans la sensibilisation et l'initiation à l'Art dès le plus jeune âge, mais aussi dans la formation pré professionnelle et professionnelle**. Leur action est entre-autres relayée sur le terrain par le contrat local d'éducation artistique et culturelle (CLEAC) qui permet de développer une présence active des Arts à l'école et par de nombreuses structures associatives.

**De nombreux acteurs culturels de Rouen et de sa métropole** contribuent autour du Conservatoire à développer une offre artistique et culturelle riche et dynamique explorant les pratiques dans toute leur diversité (liste non exhaustive et sans ordre de priorité).

<b>Lieux de diffusion et de création</b>
<i>Opéra Rouen Normandie, L'Étincelle – Théâtre de la Ville de Rouen, Centre Dramatique National – CDN, Le 106, Le Rive Gauche, Théâtre Charles Dullin, La Foudre, Cirque théâtre Elbeuf, Rouen nouvelles bibliothèques - RnBi, Le Trianon Transatlantique, Le Sillon, Cinéma Omnia, Maison de l'Université, Pôle Images Normandie, Espace François Mitterrand, Théâtre du Robec, Théâtre de la Canaille, Chapelle Corneille, Théâtre de l'Almendra, Théâtre de l'Arsenal</i>
<b>Ensembles professionnels, compagnies et collectifs d'artistes</b>
<i>Orchestre Opéra Rouen Normandie, Le Poème Harmonique, Ensemble Variances, Orchestre Régional Normandie, La Maison illuminée, Académie Bach, Ensemble « Les Meslanges », Collectif « Les vibrants défricheurs », Cie « Les Musiques à ouïr », Cie Laurent Dehors, Cie Le chat foin, Cie Acid Kostic, Cie BBC, Cie Crescite</i>
<b>Musées et sites muséographiques</b>
<i>Musée des Beaux-Arts, Muséum d'histoire naturelle, Musée de la Céramique, Musée Le Secq des Tournelles, Musée de l'Antiquité, Musée Maritime, Musée Flaubert, Musée Corneille, Historial Jeanne d'Arc, Musée des Arts et traditions normands, Musée de la Corderie Vallois, Panorama XXL, Musée National de l'Éducation</i>
<b>Événementiel</b>
<i>Saison « Curieux Printemps », Festival « Terre de paroles », Festival « Les Musicales de Normandie », Festival « Chants d'elles », Concours international de clarinette Jacques Lancelot, Les Terrasses du jeudi, Festival « Courant d'Art », Festival « Normandie impressionniste », Festival du cinéma de l'est, Festival du cinéma asiatique, Festival « Art et déchirure », Festival « Les Nocturnes de la Cathédrale », Concours international de trompette Eric Aubier, Festival « Archeo Jazz », Festival du cinéma nordique, Festival du livre de jeunesse Rouen, Festival « Viva cité », Festival de la bande dessinée Darnétal, L'Armada</i>

<b>Pratiques amateurs et réseaux associatifs</b>
<i>Orchestre Opus 76, Chœur de chambre de Rouen, Ensemble vocal Maurice Duruflé, Chœur de Rouen-Normandie, Ensemble vocal « Les affinités électives », Association Musique à l'Université, Compartiment 7 et Cie, Maîtrise Saint Evode, Chœur d'hommes Rouen, Association Amis de l'orgue de St-Éloi, Association Carillon Cathédrale Rouen, Association Gallaor, L'Arigot Cathédrale de Rouen, L'Art et la manière et le Grenier de la Mothe en Pays de Bray</i>

**Par-ailleurs, des établissements d'enseignement artistique, d'accompagnement et de valorisation des pratiques artistiques** viennent élargir les propositions du Conservatoire à travers une offre de formation et culturelle à destination des praticiens amateurs ou/et des futurs professionnels (liste non exhaustive et sans ordre de priorité).

<b>Éducation Nationale et enseignement supérieur</b>
<i>École élémentaire Michelet (CHAM), Collège Fontenelle (CHAM-CHAD), Lycée Jeanne d'Arc (filiale TMD), Collège Braque (CHAMusique actuelles), Lycée Corneille (BTS audio-visuel), Université de Rouen, CeFedeM Normandie, École supérieure art et design Le Havre-Rouen (ESADHaR), École Nationale Supérieure Architecture Normandie – ENSAN, INSA, Neoma Business School</i>

<b>Établissements d'enseignement artistique contrôlés</b>
<i>CRD de Grand et Petit-Couronne, CRC Sotteville les Rouen, CRC St-Etienne du Rouvray, CRI Le Trait</i>

<b>Structures et réseaux associatifs</b>
<i>École de musique Rouen, École de musique Le Kalif (MAA), École harmonique (Poème harmonique), Maîtrise Saint Evode, École d'improvisation et jazz – EIJ, Centre culturel Malraux, MJC « Rive Gauche », École de musique du Boulingrin Rouen, École municipale de musique et danse de Canteleu, École de musique et danse du Petit-Quevilly, École de danse « Turbulences », Théâtre de la Canaille, Atelier théâtre Nathalie Barabé, École des claviers, chant, basse, batterie et guitare de Rouen, Le Safran Collectif, École de musique du Grand-Quevilly, École de danse « Temps de danse », Association « A Capriccio »</i>

<b>Pôles ressources</b>
<i>Alliance Française Rouen Normandie, Rouen nouvelles bibliothèques – RnBi, Institut Confucius, Cité des Métiers, Centre régional d'information jeunesse – CRIJ, Pôle image Normandie, L'Espace musical</i>

## 2-Présentation et missions générales de l'établissement

### 2-1 : Historique

Créé le 23 avril 1945 par Albert Beaucamp (1921-1967), chef d'orchestre et compositeur rouennais, à 24 ans le plus jeune des directeurs de conservatoire, le Conservatoire municipal de musique et d'art dramatique de Rouen devint rapidement un haut lieu d'apprentissage artistique et dispense l'enseignement de la musique instrumentale et vocale, de la théorie musicale et de l'art dramatique tout en étant déjà équipé d'un centre de documentation richement doté. Promu École nationale en 1947 puis deux ans plus tard Conservatoire Régional, l'établissement est transféré en 1951 à l'Hôtel du Baillage, rue Faucon (actuel musée de la céramique).

A la suite de la directive de Marcel Landowski, nommé en 1966 par André Malraux directeur de la musique, de l'art lyrique et de la danse au Ministère des Affaires Culturelles, il est appelé Conservatoire National de Région.

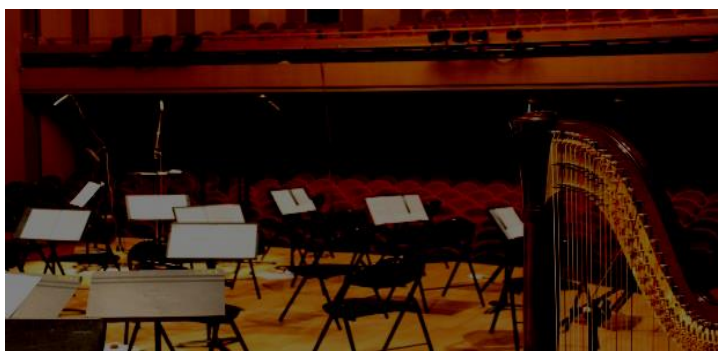
C'est finalement en 1977, au terme de plusieurs études et d'après discussions, que sera définitivement entériné le projet de construction d'un nouvel équipement avenue de la Porte des Champs, sur l'emplacement du Couvent des Ursulines (17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècle) qui sera démoli. Le 4 novembre 1977, la Ville de Rouen inaugure en présence de M. Bondeville, secrétaire de l'Académie des Beaux-Arts et de M. Jean Lecanuet, Sénateur Maire de Rouen, le nouvel établissement d'enseignement artistique.

Édifié en retrait des remparts, le nouveau Conservatoire s'inscrit dans une politique de modernisation urbanistique de la ville. Outre l'aménagement de salles de cours offrant des équipements spécifiques aux différents enseignements, d'un studio d'enregistrement, d'une bibliothèque avec tables d'écoute où magnétophones et électrophones sont reliés aux salles de travail, le Conservatoire possède un auditorium de quatre cent vingt places.

L'arrivée d'une nouvelle équipe de direction en 2005 inaugure un profond changement marqué par une refonte totale du projet d'établissement. Forte de son expérience respective et commune au sein d'établissements d'enseignement artistique, celle-ci propose en concertation avec l'ensemble des acteurs de la structure, un projet fédérateur basé sur trois axes principaux que sont la formation, la diffusion et la création, dans un esprit de service public dédié aux populations.

Une large place est consacrée à la notion de transversalité incitant au développement de projets associant musique, danse et théâtre. Cette cohabitation disciplinaire permet d'élaborer un concept de formation complète sur le plan pédagogique, éducatif et artistique.

Les pratiques collectives sont placées au cœur du dispositif, permettant ainsi aux élèves d'inscrire leurs parcours dans une dynamique construite sur le plan humain et actif, et de devenir acteurs à part entière de la structure, de son savoir et du territoire. En 2007 et suite nouveaux décrets de classement, l'établissement est classé par l'État à Rayonnement Régional – CRR, classement renouvelé en 2016.



aux

## Les directeurs successifs du Conservatoire de Rouen

Albert BEAUCAMP	1945-1967
Jean-Sébastien BEREAU	1967-1973
Jean-René MEUNIER	1973-1992
Anthony GIRARD	1993-2001
Jean-Louis MAES	2002-2004
Claire PARIS-MESSLER	2005-2016
Claude BRENDEL	2016-

### 2-2 : Missions générales

**Quatre axes principaux** constituent le socle du projet développé par la structure **dans le cadre de sa mission de service public : formation, création et diffusion, élargissement et sensibilisation des publics, partenariats et rayonnement**

- Enseignements artistiques spécialisés en musique, danse et théâtre dans une dimension d'ouverture favorisant une pratique transversale des Arts
- Programmation artistique et école du spectateur
- Actions d'éducation artistique et culturelle
- Développement, renouvellement et croisement des publics
- Réussite éducative, contribution au « mieux vivre ensemble », projet d'action citoyenne
- Pôle ressource et interlocuteur privilégié pour les usagers et les acteurs du territoire, afin aussi d'imaginer des parcours de formation partagés et continués incitant à une mise en réseau des enseignements artistiques
- Développement de partenariats donnant lieu à des conventionnements afin d'enrichir l'offre pédagogique et artistique
- Rayonnement de la structure, de la collectivité et du territoire métropolitain et régional au niveau national et international

### 2-3 : Déclinaison des missions au sein d'une dynamique partenariale de réseaux

- Éducation Nationale
- Établissements culturels de la Ville de Rouen et du territoire métropolitain et régional
- Structures et lieux de diffusion et de création-Partenaires associatifs culturels et socioculturels
- Réseaux départementaux, régionaux, nationaux et internationaux

## 2-4 : Textes cadres

- Charte de l'enseignement artistique spécialisé (2001)
- Arrêté de classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique (2006)
- Schéma National d'Orientation Pédagogique (2008)
- Charte pour l'éducation artistique et culturelle (2016)
- Schéma départemental des enseignements artistiques (2016-2022)
- Loi pour l'égalité des droits, des chances, la participation à la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 et circulaire du 29 avril 2008 renforçant cette loi sur le développement de l'éducation artistique et culturelle
- Déclaration de Fribourg - Comité d'experts (2007)
- Charte déontologique de la médiation culturelle (2007)

Le projet développé au sein de l'établissement s'appuie par-ailleurs sur les orientations en terme de politique culturelle préconisées et impulsées par la Ville de Rouen (Plan d'action culture « créer, découvrir, apprendre », et « Les Actes des Rencontres de la Culture »)

## 3-Particularités du Conservatoire de Rouen

**École d'Art référencée au niveau national et international, carrefour d'identités, lieu de rencontres et de vie**, l'excellence pédagogique et artistique est servie par une équipe active et reconnue de pédagogues artistes-interprètes, soutenue dans sa démarche par un pôle administratif et technique engagé dans un esprit de service public dédié aux populations.

La présence au sein de l'établissement d'un **cursus complet dédié aux classes à horaires aménagés musique et danse et à la filière TMD** – Techniques de la Musique et de la Danse, est à considérer comme étant une spécificité de la structure dans le cadre de son offre et organisation pédagogique, permettant de ce fait une véritable continuité d'un parcours pouvant commencer en classe de CE1 et se conclure en classe de Terminale avec le Baccalauréat technologique TMD. Il est à relever la présence d'un internat au sein du collège Fontenelle et du lycée Jeanne d'Arc, véritable source d'attractivité pour ces parcours, la structure et son territoire.

**L'excellence artistique** développée au sein du Conservatoire de Rouen permet de nourrir une saison culturelle dynamique et éclectique. A ce titre, la diffusion est considérée comme un outil et un vecteur indispensables permettant d'enrichir les contenus pédagogiques, de permettre à chacun d'être acteur de la structure et du territoire, d'aller à la rencontre des publics dans toute leur diversité et d'affirmer la notion d'artistes-interprètes des enseignants en résidence sur le territoire.

Le projet global consacre une attention particulière à **l'aspect collectif à travers des pratiques aux formes très diverses**, mais aussi au **décloisonnement des enseignements** afin de favoriser les rencontres artistiques et humaines, véritable démarche philosophique visant à fédérer les acteurs de l'établissement et ceux du territoire, tout en valorisant la diversité esthétique.

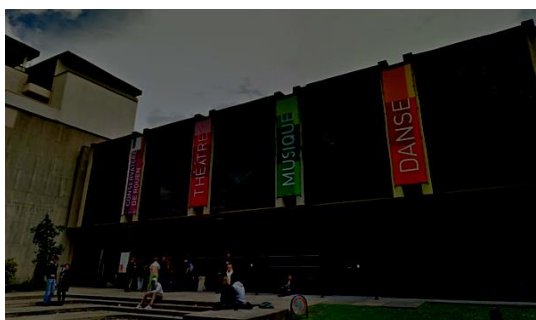
Dans le cadre de sa politique de **développement, de renouvellement et de croisement des publics**, le Conservatoire de Rouen a très tôt su développer en complément des propositions dédiées au jeune public, des actions en direction des publics empêchés/éloignés se traduisant par des interventions hebdomadaires et mensuelles en milieu hospitalier et ponctuelles en milieu carcéral. Il est également à relever l'accueil au sein de l'établissement d'élèves-étudiants en situation de



handicap faisant l'objet de parcours personnalisés, mais aussi d'ateliers de pratiques artistiques mensuels croisés et mixtes pour personnes valides et non valides et d'un atelier théâtre hebdomadaire pour favoriser en milieu ordinaire l'insertion sociale et professionnelle de jeunes en situation de handicap.

La notion de **rayonnement** allant de l'échelle du territoire à celle internationale, est un élément fondamental pour le Conservatoire de Rouen qui s'inscrit à ce titre dans un important réseau partenarial faisant l'objet de nombreuses conventions visant à enrichir les parcours et contenus de formation et à apporter lisibilité, visibilité et ancrage territorial à la structure.

S'agissant du rayonnement à l'international, le Conservatoire s'appuie à la fois sur la dynamique partenariale développée par la Ville de Rouen avec les villes de Cleveland (USA), Hanovre (D), Ningbo (Chine) et Norwich (GB), tout en explorant et développant en interne d'autres initiatives afin de favoriser la circulation géographique des élèves-étudiants et des enseignants, et de créer des opportunités de découvertes et de rencontres artistiques, culturelles et humaines. Le Conservatoire est de ce fait un acteur majeur incontournable pour le territoire (Ville de Rouen, Métropole, Région Normandie).





## Partie 2

### 1-État des lieux

#### 1-1 : Portrait de l'établissement

##### A : Les usagers

###### Les élèves (base : année scolaire 2016-2017)

- 1200 élèves (à partir du CE1) en musique, danse, théâtre
- 960 musiciens - 168 danseurs - 84 comédiens
- 360 élèves en cursus horaires aménagés et filière technique musique et danse dont 48 internes au collège et au lycée
- 488 élèves non rouennais
- 40 disciplines enseignées
- 1 200 heures d'enseignement dispensées par semaine

##### B : Les ressources

###### Les financements (base : compte administratif 2015)

Un budget de fonctionnement de **4 817 031 € financé à :**

- 82% par la Ville de Rouen
- 7% par les droits d'inscription et les recettes propres
- 4% par la Métropole
- 4% par le Département de Seine Maritime
- 3% par l'Etat

Coût moyen d'un élève : **4 000 € /année scolaire** (coût pédagogique et charges de structures)

###### Les locaux

- 5 000m<sup>2</sup> répartis sur 3 étages
- 1 auditorium de 420 places
- 1 salle de théâtre de 50 places
- 3 studios de danse
- 23 studios de travail pour les élèves (box)
- 40 salles de cours
- 23 boxes de travail
- 1 centre de documentation de 100m<sup>2</sup> : 37 000 partitions, 2 000 matériels d'orchestre, 4 000 livres, 4 000 CD (pour 2016 : 4 392 prêts, 692 inscrits, 596 emprunteurs)

##### C : Les personnels

###### Les personnels (base : année scolaire 2016-2017)

- 93 enseignants
- 18 personnels administratif et technique

## 1-2 : Rayonnement et développement des publics (base : saison artistique 2015-2016)

### A : L'activité artistique et culturelle

- 12 547 spectateurs dans et hors les murs pour la saison artistique du Conservatoire dont 5 semaines thématiques fréquentées par 4 799 spectateurs
- 23 lieux investis hors les murs
- 2 538 élèves des écoles rouennaises accueillis au Conservatoire (répétitions publiques, CLEAC, L'heure du conte, Les virades de l'espoir)
- 1 856 spectateurs pour la saison des Méridiennes
- 1 000 élèves des écoles rouennaises accueillis dans le cadre des Méridiennes sous forme de rencontres avec les artistes lors des répétitions générales
- 10 110 enfants des écoles rouennaises concernés les trois dernières années à travers les différents dispositifs d'éducation artistique et culturelle portés par le Conservatoire

### B : Les partenaires et les réseaux

- 34 partenariats
- 8 structures de création et de diffusion
- 15 associations et collectifs d'artistes
- 3 musées
- 2 établissements hospitaliers
- 1 maison d'arrêt
- 2 clubs services
- 3 festivals

### C : Les publics spécifiques

**Culture et handicap** : intégration dans les cursus du Conservatoire de personnes en situation de handicap, accueil d'ateliers théâtre de l'association TEAM, organisation et accueil des « Samedis du possible » (ateliers de pratiques artistiques croisés et mixtes pour personnes valides et non valides), travail d'accompagnement et d'accueil avec l'IME « L'Envol » de Bois-Guillaume, rôle de centre ressource, encadrement d'actions de formation, collaboration avec les réseaux régional et national, participation au comité de pilotage national (conception d'un Vade-Mecum à destination des établissements d'enseignement artistique afin de favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap)

**Culture et santé** : interventions hebdomadaires au CHU de Rouen, interventions mensuelles au Centre Henri Becquerel de Rouen, intervention dans le cadre de la formation du Diplôme Universitaire – DU de soins palliatifs avec le CHU de Rouen

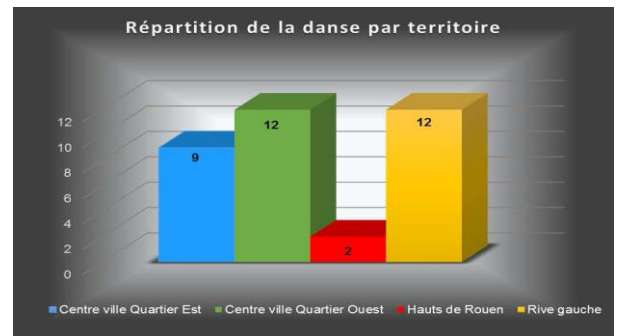
**Culture et justice** : interventions musique et théâtre à la Maison d'Arrêt « Bonne Nouvelle » de Rouen

## D : Répartition de l'offre d'enseignement artistique sur le territoire rouennais (toutes structures confondues - Source : état des lieux Ville de Rouen - janvier 2017)

### Pratiques musicales



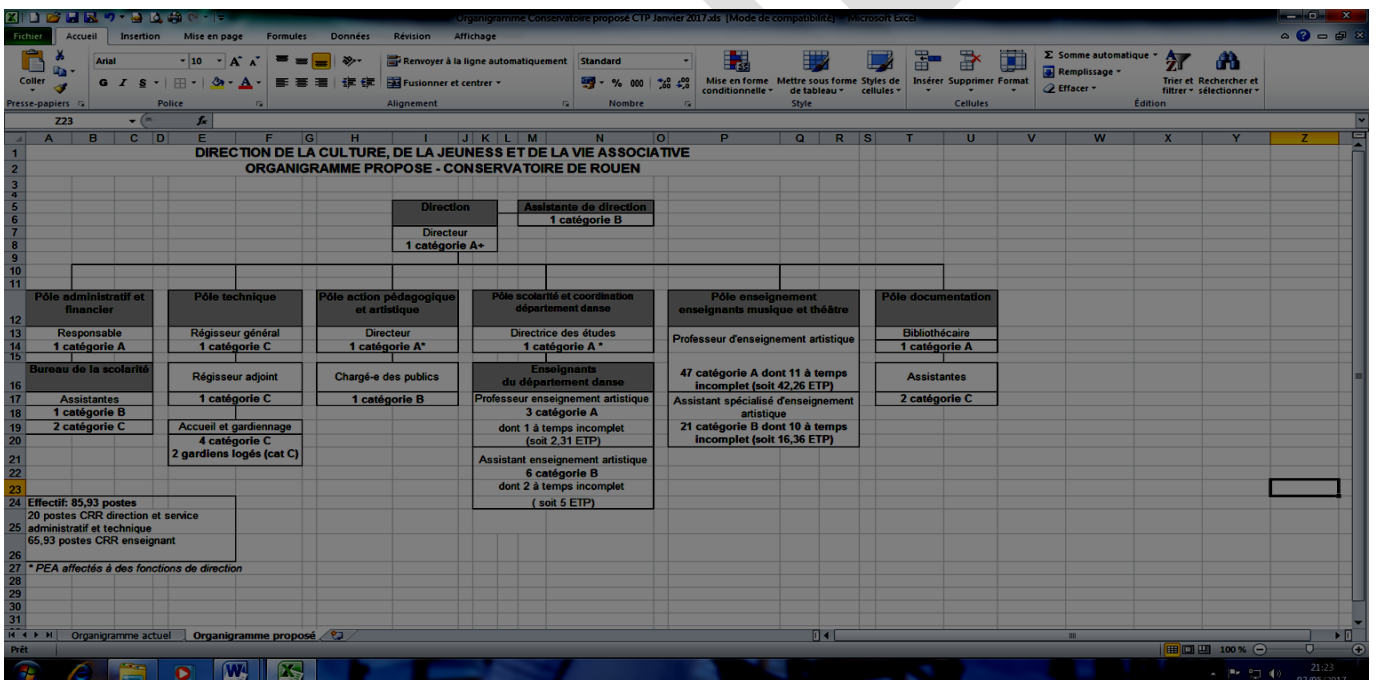
### Pratiques chorégraphiques



1-3:

## Organisation interne

### A : L'organigramme



### B : L'organisation pédagogique et le règlement des études

L'organisation pédagogique et le règlement des études s'appuient sur le schéma national d'orientation pédagogique préconisé par le Ministère de la Culture et de la Communication pour les établissements spécialisés d'enseignement artistique contrôlés par l'État.

[www.culturecommunication.gouv.fr/content/.../21045/.../Schema\\_musique\\_2008.pdf](http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/.../21045/.../Schema_musique_2008.pdf)

[www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/formations/schema-danse2006.pdf](http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/formations/schema-danse2006.pdf)

[www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/formations/schema-theatre2006.pdf](http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/formations/schema-theatre2006.pdf)

Le classement de l'établissement « à rayonnement régional » a été renouvelé en 2016 par les services de l'État suite à une première validation en 2007.

## **C : Le fonctionnement de la structure et le règlement intérieur**

L'organisation et l'activité globale de l'établissement sont régies par un règlement intérieur qui définit les modalités de fonctionnement pour l'intégralité des acteurs et usagers de la structure. Il fait l'objet d'une délibération qui doit être adoptée par le Conseil Municipal de la Ville de Rouen.

## **D : Les instances de pilotage et décisionnelles internes**

- Le comité de direction
- Les réunions de pôles
- Le conseil pédagogique
- Le conseil d'établissement
- Les réunions des départements pédagogiques
- Les réunions plénières (de rentrée et semestrielle)

## **E : Rôle et missions du coordonnateur de département pédagogique**

Le coordonnateur d'un département pédagogique est élu par ses pairs pour une durée de deux années scolaires consécutives. Il représente le département au conseil pédagogique, contribue à son bon fonctionnement, organise et anime les réunions de concertation, formalise les comptes rendus, assure un relais entre les parents-familles et les enseignants, informe la direction des projets en cours et des réalisations à programmer

## **F : Rôle et missions de l'enseignant référent d'un projet pédagogique et/ou artistique**

Le portage des projets pédagogiques et artistiques, développés ou non dans le cadre de la saison artistique, est confié à des enseignants référents qui peuvent en être à l'origine ou avoir un rôle de fédérateur, cela en étroite collaboration avec le pôle « Action pédagogique et artistique ».

Il revient à l'enseignant référent :

- de formaliser et remettre le projet tel que défini chaque année par l'équipe de direction
- d'assurer la concertation avec les autres enseignants impliqués dans le projet
- de rédiger la fiche technique permettant de définir les besoins techniques
- d'être vigilant quant à la déclinaison du projet (calendrier)
- d'anticiper tous les éléments de communication
- de solliciter l'autorisation de la direction concernant toute évolution pouvant avoir un impact budgétaire



## 2-Diagnostic

### Pédagogie et vie de l'élève

#### Les atouts

- place importante et centrale de l'élève** et de son devenir
- enseignement individualisé** permettant un accompagnement personnalisé des élèves
- environnement artistique propice** aux apprentissages
- ambiance** favorisant épanouissement, sérieux, exigence et le bien-être des élèves (liberté, joie...)
- émulation et solidarité** partagées entre les élèves-étudiants
- richesse des départements pédagogiques**, démarches innovantes (méthodologies et contenus)
- réflexions et recherches pédagogiques** menées au sein d'un travail d'équipe
- adaptabilité aux évolutions** sociétales quant à la structuration des parcours, des enseignements et des contenus
- accueil des élèves débutants** et mise en place de parcours de découvertes instrumentales
- fort taux d'intégration dans les pôles supérieurs** français et/ou étrangers
- formation pré professionnelle (COP)** complète et transversale en musique, danse et théâtre
- nombreuses connexions** aux acteurs et réalités des milieux professionnels
- parcours supérieurs** « Licence interprète » et « Master musicologie et composition »
- présence d'un département danse et théâtre** dynamique favorisant un enseignement complet
- département de formation musicale** engagé et novateur, véritable lieu de convergence de toutes les disciplines instrumentales
- parcours spécifique** pour les danseurs garçons
- capacité à conjuguer** enseignement artistique spécialisé et éducation artistique et culturelle

### Les fragilités et constats

- les élèves du département jazz** ne bénéficient pas tous d'un enseignement individualisé spécifique à leur esthétique
- actuelles formations supérieures** (Licence interprète et master composition) non rattachées à un pôle d'enseignement supérieur labellisé
- absence en Région Normandie** d'un pôle d'enseignement supérieur dédié au spectacle vivant

### Les évolutions à encourager, à entreprendre

- approches et méthodologies renouvelées** permettant la mise en place d'ateliers de pratiques artistiques régulières et pérennes hors les murs afin de sensibiliser de nouveaux publics
- réflexion quant à l'ouverture** d'une classe à horaires aménagés théâtre en partenariat avec le collège Boieldieu de Rouen
- développement d'un parcours de formation** spécifique à l'art lyrique dans le cadre du COP afin d'élargir l'offre de formation et répondre aux réalités et besoins du terrain
- création en Région Normandie** d'un pôle d'enseignement supérieur des arts vivants associant le CRR, le CeFedem, l'Université et les acteurs professionnels référents du territoire

## Structurel et vie de l'établissement

### Les atouts

- adéquation de l'organisation administrative** aux contenus et évolutions pédagogiques
- capacité d'adaptabilité** aux nouvelles technologies et aux outils de communication
- personnel administratif** très engagé et équipe technique polyvalente
- association des parents d'élèves** très présente et investie dans la vie de la structure et dans les parcours des élèves-étudiants
- présence d'un centre de documentation** doté d'un fonds unique pour la musique
- espaces et équipements spécifiques** aux différents enseignements
- mise en place en 2015 d'une grille tarifaire solidaire** permettant à une population rouennaise plus fragilisée d'avoir accès aux enseignements artistiques

### Les fragilités et constats

- contexte budgétaire contraint** par manque de cofinancements et baisses des dotations de l'État
  - .ferme les perspectives en terme d'évolution de la masse salariale et fragilise le renouvellement de certains postes*
  - .limite les capacités à investir (vieillesse du parc instrumental en particulier les pianos, accès aux nouvelles technologies...)*
  - .impacte les conditions de travail (entretien et équipement des locaux, « bien-être au travail », prévention des troubles psychosociaux, qualité d'accueil des usagers...)*
- politique tarifaire**
  - .grille tarifaire solidaire non appliquée à l'ensemble des élèves*
  - .manque de lisibilité et de compréhension pour l'utilisateur de la grille tarifaire actuelle*



*.forte augmentation tarifaire d'un cycle d'étude à l'autre pouvant être un frein à la poursuite du parcours de l'élève*

*.progression des tarifs très importante d'une tranche de quotient familial à l'autre*

**-équipe fragilisée** du centre de documentation

**-organisation actuelle du temps de travail** (rythmes) des agents du pôle technique

**-manque d'espaces** dédiés au travail personnel et/ou de musique de chambre des élèves

**-déficit en termes de gestion quotidienne** des élèves CHAM dans le cadre de leur travail personnel au sein du CRR nécessitant un accompagnement ciblé et un personnel supplémentaire

**-difficultés à accompagner les étudiants** post-bac dans leurs réalités quotidiennes (recherche de logement, santé, ressources...)

**-absence d'un interlocuteur** référent en charge des relations avec les publics

### **Les évolutions à encourager, à entreprendre**

**-nécessaire élargissement des cofinancements**, notamment à travers une prise en charge par la Région Normandie des coûts de formation des élèves-étudiants en COP, et une clarification de la politique culturelle de la Métropole

#### **-politique tarifaire**

*.adaptation aux évolutions à venir : des potentiels cofinancements permettraient d'appliquer la grille solidaire à des catégories d'élèves qui n'en bénéficient pas actuellement*

*.évaluation de la nouvelle grille tarifaire afin d'en proposer une version plus compréhensible et une application plus transparente*

*.engager une réflexion sur la pertinence d'ajouter des tranches supplémentaires*

**-affirmation du nécessaire équilibre** entre la mission première du CRR, la formation, et l'activité de diffusion, résultante de l'activité pédagogique

**-mise en place d'un plan de rénovation et de revalorisation** des locaux favorisant la notion de lieu de culture-lieu de vie / lieu de vie-lieu de culture

**-recrutement** d'un(e) chargé(e) du développement et des relations avec les publics, de communication et de production, conformément à la validation du nouvel organigramme

**-élaboration d'un nouveau projet** pour le centre de documentation avec une mise en synergie avec le réseau RnBi permettant un partage des fonds et des collections

**-possibilité d'un partenariat avec le CRIJ** afin d'améliorer les conditions d'accueil sur le territoire et dans la structure des étudiants post-bac

**-prospectives quant à l'élargissement des locaux** avec notamment des possibilités d'espaces décentralisés pour les pratiques collectives

**-accès aux nouvelles technologies** et au numérique (Wi-Fi...)

**-déploiement d'une nouvelle signalétique** interne et externe facilitant l'orientation et la circulation des usagers et des publics

## Territoire, réseaux et rayonnement

### Les atouts

- forte démarche partenariale** et de conventionnements
- capacité à renouveler les publics** en imaginant des actions spécifiques dans et hors les murs
- saison artistique** dynamique contribuant au rayonnement régional de l'établissement
- pôle ressource** identifié, actif et référent pour le territoire
- rayonnement** affirmé, visible, lisible et transversal
- dynamique d'ouverture à l'international**, véritable vecteur de rayonnement
- Rouen** : ville étudiante/universitaire et proximité géographique avec Paris
- présence de professionnels** de la lutherie et de la facture instrumentale
- mise en réseau des établissements normands** contrôlés par l'État dans le cadre de l'organisation des épreuves terminales du DEM
- pratique amateur** très développée et diversifiée
- filères et enseignements d'exploration** spécifiques favorisant les Arts dans les lycées (BTS audio-visuel, ateliers théâtre...)

### Les fragilités et constats

- accès limité** au numérique et aux nouvelles technologies
- absence de musiciens intervenants** (dumistes) en milieu scolaire (égalité d'accès à la culture)
- manque de visibilité** quant à certains partenariats et actions de diffusion
- extension du réseau du DEM régional** à la nouvelle région Normandie
- multiplicité des interlocuteurs** suite aux récentes évolutions territoriales (nouvelles métropoles, régions)

### Les évolutions à encourager, à entreprendre

- favoriser la notion de parcours artistiques continués** afin de faciliter la circulation des élèves  
Entre les différentes structures du territoire rouennais (École de musique, Le Kalif), et de proposer aux citoyens une offre de formation artistique structurée en réseau
- mise en place d'ateliers** de pratiques artistiques autour du théâtre et de la danse en investissant de nouveaux territoires et notamment ceux des Hauts de Rouen
- poursuite de la dynamique d'ouverture** à l'international favorisant la circulation des étudiants et des enseignants
- mise à jour et élargissement des conventions** partenariales pour davantage de lisibilité et de compréhension pour les acteurs et usagers de la structure
- redéfinition des cycles de travail** pour les agents du pôle technique
- rédaction d'une charte** permettant d'améliorer l'accueil des usagers et poursuite de la réflexion quant aux services à mettre en œuvre pour faciliter au public l'accès aux informations et aux démarches (@démarches, refonte du site internet, signalétique de type FALC...)



## Partie 3

### Le projet d'établissement

Le projet d'établissement 2017-2022 s'appuie sur quatre axes majeurs déclinés sous forme de grandes thématiques. Chacune d'entre-elles est illustrée par des actions concrètes, intègre des éléments stratégiques d'évolutions à court, moyen et long terme permettant de fixer des objectifs et des caps aux acteurs de l'établissement et du territoire, tout en proposant des outils et des indicateurs d'évaluation.

### Thème 1 : Une excellence pédagogique et artistique pour tous

**\*Dispenser un enseignement artistique spécialisé fondamental** dans le domaine de la musique, de la danse et du théâtre favorisant une pratique transversale des Arts

→ *Le Conservatoire, école d'Art référencée au niveau national et international, ouvre les élèves et les étudiants aux évolutions du monde artistique et suscite les rencontres propices à l'épanouissement de chacun*

**\*Affirmer la diversité esthétique** pour inciter la circulation des élèves entre les pratiques artistiques

→ *La richesse des départements pédagogiques qui offre une réelle diversité esthétique, incite l'équipe pédagogique à s'engager pleinement dans une dynamique pédagogique de décroisement des pratiques propice au développement des compétences chez l'élève-étudiant, artiste en devenir*

**\*Permettre à chacun de développer au mieux ses aptitudes artistiques et culturelles** dans une démarche de qualité et de rigueur

→ *Le Conservatoire est un lieu qui doit permettre à tout citoyen de pratiquer la discipline artistique de son choix, d'en connaître et maîtriser les difficultés et d'y prendre du plaisir*

**\*Favoriser la notion d'accompagnement personnalisé** pour chaque élève afin de répondre à ses envies et à son projet d'avenir, peu importe l'option et l'objectif retenus

→ *Il relève de la mission du Conservatoire de permettre à celles et ceux présentant des dispositions particulières, de donner pleinement la mesure de leur talent mais de permettre également à tous les amoureux des Arts de s'exprimer au mieux de leurs possibilités*

**\*Aider les élèves à faire des choix** qui s'appuient sur un esprit critique, construit, réfléchi et assumé, afin de développer une curiosité et une appétence pour la culture, cela également en terme de formation des publics

→ *La pratique d'un Art est une démarche essentielle qui se doit d'être valorisée et dans laquelle la curiosité, la connaissance et le savoir sont indispensables. A l'issue de leur parcours au Conservatoire et en fonction de leur projet, les élèves pourront prolonger leur vie artistique en s'inscrivant dans des pratiques multiples, visant à enrichir les pratiques amateurs et dynamiser les territoires*

**\*Consacrer une attention particulière aux « primo arrivants »** (débutants) et à leurs premières années d'apprentissage au Conservatoire

→ *Mise en place de parcours de découverte et de sensibilisation aux pratiques instrumentales afin de cultiver la notion d'expérimentation avant l'engagement. Il s'agit d'accompagner au mieux les enfants dans leurs choix en leur donnant en amont des outils concrets. Mener une réflexion quant au déroulement et aux contenus des tests d'entrée consacrés aux débutants (horaires traditionnels) et élaborer une stratégie de communication à destination des familles*

**\*Permettre à ceux qui le souhaitent et qui en ont le potentiel de s'orienter vers une carrière professionnelle** à travers une offre de formation dynamique et adaptée aux réalités du terrain et aux évolutions du spectacle vivant

→ *Adaptation des enseignements aux réalités artistiques, organisation de rencontre avec les acteurs professionnels, développement de partenariats avec les structures professionnelles, préparation aux concours d'entrée dans les pôles d'enseignements supérieurs français et étrangers, information des étudiants quant aux évolutions du secteur professionnel, création d'un pôle supérieur normand*

**\*Dynamiser les parcours en 2<sup>nd</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles** et valoriser le Brevet de fin de 2<sup>nd</sup> cycle et le Certificat de fin de 3<sup>ème</sup> cycle, véritables fins de parcours

→ *Avec d'une-part la mise en place du parcours personnalisé, il s'agit d'autre-part de revaloriser les parcours en 2<sup>nd</sup> cycle et en 3<sup>ème</sup> cycle, qui peuvent être une fin en soi choisie et assumée, et qui permettent à l'élève de valider un parcours artistique avec l'obtention du Brevet de fin de 2<sup>nd</sup> cycle (BEM-BEC-BET) ou du Certificat de fin de 3<sup>ème</sup> cycle (CEM-CEC-CET). A ce titre, il s'agira de repenser les contenus des évaluations de ces épreuves, mais également leur organisation et déclinaison*

**\*Pratiques collectives dynamiques et ouvertes** exprimant la diversité, véritable école de la vie et lieux de sociabilisation (écoute et respect de l'autre, autonomie...)

→ *Placées au cœur du projet développé au sein de la structure, les pratiques collectives, dénominateurs communs des pratiques individuelles et carrefours des savoirs, sont à considérer comme étant des lieux de transversalité et d'expression de la diversité, de sensibilisation aux répertoires dans toute leur diversité, de construction de la personne en tant que citoyen acteur de sa pratique sur le territoire développant par ailleurs le sentiment d'appartenance à une structure*

**Indicateurs et outils d'évaluation :** règlement des études, conseil pédagogique, départements pédagogiques, outils de communication en direction des usagers (élèves-familles) quant à l'organisation et à la validation des parcours, processus d'accompagnement mis en place à destination des élèves-étudiants, actions spécifiques dédiées aux « primo arrivants », passerelles développées avec les pratiques amateurs, réussites aux épreuves terminales (validation du DEM-DEC-DET), admissions en pôles d'enseignements supérieurs, rôle et apport des pratiques collectives, regard et retour des usagers, analyse et expertise de l'association des parents d'élèves.

## **Thème 2 : Une démarche soutenue et novatrice pour une égalité d'accès aux pratiques artistiques et culturelles**

**\*Capacité à conjuguer au quotidien** enseignement artistique spécialisé et éducation artistique et culturelle dans une démarche d'excellence pour tous

→ *Continuer à s'appuyer sur la mission première de l'établissement, la formation artistique, en l'inscrivant dans une dynamique d'ouverture favorisant la déclinaison d'actions permettant de diversifier les publics et d'investir de nouveaux territoires de la cité, notamment avec la création d'un pôle « Action pédagogique et artistique »*

**\*Développement d'actions spécifiques dans et hors les murs en direction des publics** dans toute leur diversité (jeunes publics, publics empêchés-éloignés)

→ *Recrutement d'une personne chargée du développement et des relations avec les publics afin de donner une réelle lisibilité aux différentes actions et bénéficier d'un interlocuteur identifié*

**\*Accueil dans l'établissement de personnes en situation de handicaps divers**, soit dans le cadre des parcours de formation (cursus complet ou parcours personnalisé), d'ateliers hebdomadaires ou/et mensuels, ou de manière ponctuelle sous forme de visites-découverte de l'établissement faisant l'objet de rencontres avec les personnels

→ *Poursuite et développement des initiatives déjà engagées en matière d'accueil dans la structure de personnes présentant des situations de handicaps divers. Réflexion quant à la mise en place d'un plan de formation visant à donner ou étendre les compétences des enseignants dans ce domaine, cela en considérant que le Conservatoire est un lieu de valorisation de la richesse et des différences. Il tiendra également lieu de rendre plus accessible le bâtiment aux personnes en situation de handicap tel que préconisé par la législation en cours, ce qui induit la programmation de travaux afin d'améliorer les conditions d'accueil et de sécurité.*



**\*Contribution à la réussite éducative et à la construction de la personne**, futur adulte et citoyen engagé, à travers l'apprentissage d'une pratique artistique générant l'acquisition d'outils d'expression et de connaissances (sociabilisation, intégration, épanouissement, image et confiance en soi, maîtrise des émotions...)

→ *Réflexion quant à la mise en place d'une équipe de musiciens intervenants en milieu scolaire visant à renforcer les notions d'égalité d'accès aux pratiques artistiques, de réussite éducative, de construction et d'épanouissement de la personne en collaboration avec les dispositifs déjà existants*

**\*Mise en place de parcours de découverte et de sensibilisation** aux pratiques instrumentales soit dans le cadre des « Portes ouvertes » soit en ciblant et valorisant des enseignements particuliers afin de cultiver la notion d'expérimentation avant l'engagement

→ *Après un temps d'expérimentation, confirmation des actions spécifiques visant à sensibiliser les enfants exprimant le désir d'une pratique musicale (futurs débutants) aux différents instruments afin de leur permettre de faire des choix en leur donnant en amont des outils concrets tout en permettant à l'équipe pédagogique d'accompagner leurs choix*

**Indicateurs et outils d'évaluation :** pédagogie de projet, conseil pédagogique, conseil d'établissement, actions dédiées aux publics dans toute leur diversité, état des lieux des classes (effectifs, âges, des niveaux), témoignages des usagers et des représentants des parents d'élèves.

### **Thème 3 : Un rayonnement territorial volontariste et ambitieux**

**\*Pôle ressource et établissement référent** pour l'excellence pédagogique et artistique

→ *Le renouvellement par l'État du classement de l'établissement « à rayonnement régional » encourage et incite à poursuivre la dynamique engagée permettant à la structure et à ses acteurs d'affirmer leur rôle stratégique de pôle-personnes ressources pour le territoire. Le Conservatoire se doit d'être un lieu ressources pour tout professionnel, toute institution et tout citoyen en désir d'Art. Pour ce dernier, il s'agira soit de l'intégrer dans la structure si sa demande est en adéquation avec ses missions, ou de l'orienter vers d'autres lieux susceptibles de répondre à ses attentes-envies.*

**\*Offre de formations dynamique et adaptée aux évolutions** et réalités du terrain concernant la pré professionnalisation et la professionnalisation

→ *Continuer à favoriser et cultiver la démarche transversale à l'intérieur des parcours de formation afin de développer des complémentarités de compétences garantes d'une formation ouverte et connectée aux évolutions du spectacle vivant*

**\*Favoriser la notion de parcours artistiques continués** afin de faciliter la circulation des élèves entre les différentes structures du territoire et de proposer aux citoyens une offre de formation artistique structurée en réseau

→ *Développer des initiatives permettant de croiser l'offre de formation proposée par le Conservatoire avec celle de l'Ecole de Musique de Rouen (suite d'un parcours en CHAM et HT, pratiques collectives communes...), du Kalif (continuité de parcours pour la CHAMusiques actuelles afin de permettre aux*



*élèves motivés d'intégrer la filière TMD), et du Poème Harmonique (passerelles avec L'École harmonique sensibilisant à la pratiques des cordes du CP au CE2)*

**\*Coopérations internationales affirmées** s'appuyant sur les réseaux de la Ville de Rouen et des initiatives développées en interne

*→ Poursuivre la dynamique d'ouverture en matière de coopérations internationales en favorisant notamment la circulation des élèves-étudiants et des enseignants avec la mise en œuvre de partenariats pérennes avec des établissements d'enseignement supérieur (Cleveland-USA, Hanovre-D, Canton et Yinchuan-Chine...)*

**\*Saison artistique favorisant le hors les murs**, reflet d'une activité pédagogique dense, diversifiée et connectée à la dynamique culturelle impulsée par les acteurs du territoire (ville, métropole, région)

*→ Considérer la saison artistique comme étant un outil pédagogique à part entière, et une opportunité de valorisation du statut d'artiste-interprète en résidence sur le territoire des enseignants de la structure qui contribuent à son attractivité et son rayonnement*

**\*Partenariats affirmés, renouvelés et élargis**, faisant l'objet de nombreux conventionnements visant à enrichir les parcours de formation et à investir les territoires

*→ Renouvellement des partenariats existants et élargissement à de nouveaux acteurs du territoire afin de continuer à enrichir l'offre de formation, à connecter les parcours à leur environnement et réalités professionnels, à favoriser la rencontre avec les acteurs du monde professionnel du spectacle vivant, et à renouveler et diversifier les publics*

**\*Réponse personnalisée quant à l'accueil des usagers** dans la structure, cela à toutes les étapes de leur « prise en charge », notamment pour les « primo arrivants »

*→ La qualité d'accueil dans la structure doit être une priorité, qu'il s'agisse des usagers au quotidien (élèves, étudiants, familles) ou des publics dits « de passage » dans le cadre de la saison artistique ou d'opérations visant à faire découvrir le lieu. La rédaction d'une charte permettant d'améliorer l'accueil des publics dans toute leur diversité renforcera la notion de service public, de service aux publics*

**\*Un réseau régional associant les établissements** spécialisés d'enseignement artistiques autour de l'organisation des épreuves terminales du Diplôme d'Etudes Musicales – DEM

*→ D'un point de vue historique, le CRR de Rouen et les CRD de Grand et Petit-Couronne, Dieppe, Le Havre, Caux Vallée de Seine (ND de Gravenchon) et d'Evreux, forment au sein de l'ancienne région Haute-Normandie un réseau d'établissements qui s'est construit autour de l'organisation des épreuves terminales du DEM, afin d'harmoniser ces épreuves au niveau du territoire régional et de créer une dynamique de collaboration et d'échanges entre les établissements. Suite à la fusion des deux régions normandes, il s'agit à présent d'élargir ce réseau aux autres établissements normands, notamment à*

**\*Evolution des outils de communication et d'informations des publics** afin de faciliter l'accès aux informations et aux démarches administratives

→ *Poursuivre le processus déjà engagé en terme d'adaptabilité des outils existants aux évolutions technologiques et numériques afin d'encourager simplification et facilitation (@démarches, refonte du site internet, signalétique de type FALC-Facile à lire et à comprendre...). Recrutement d'une personne chargée de la communication liée à l'activité de diffusion saisonnière et à l'événementiel*

**Indicateurs et outils d'évaluation :** partenariats et conventionnements, saison artistique, conseil d'établissement, charte de l'accueil des usagers, actions menées à l'international, efficacité des outils de communication et d'accès à l'information, élargissement du réseau régional des établissements d'enseignement artistique (CRR et CRD), expertise des partenaires et témoignages des publics (enquêtes d'opinions, analyses, études, statistiques, constats...)

## **Thème 4 : Un environnement et des conditions favorables aux apprentissages et à l'épanouissement de la personne**

**\*Polyvalence des équipes techniques** investies dans le fonctionnement quotidien de la structure (accueil des publics, sécurité, suivi du bâtiment...) et l'activité de diffusion dans et hors les murs (accompagnement des projets, gestion des concerts et spectacles, accueil du public...)

→ *Redéfinir l'organisation du travail (rythmes) des agents du pôle technique et pérenniser l'actuel « contrat aidé » au sein de l'équipe, présence indispensable. La polyvalence est aussi génératrice de situations de saturation, en sachant que l'équipe actuelle composée de 6 agents titulaires est au maximum de ses capacités au regard des missions transversales qui lui sont confiées. Il est donc impératif non seulement de conforter la situation actuelle, mais également d'envisager des perspectives d'évolutions en terme de moyens humains. Cela également dans l'objectif de repenser la démarche d'accompagnement des plus jeunes élèves (notamment CHAM du primaire et du collège) quant à la gestion de l'organisation de leur travail personnel et leur circulation dans la structure*

**\*Adéquation de l'organisation administrative** aux contenus et évolutions pédagogiques, et amélioration des conditions de travail et de l'accueil des usagers

→ *La restructuration spatiale du secrétariat de la scolarité a permis d'améliorer les conditions de travail des agents et l'accueil des usagers. Cette démarche doit à présent se finaliser avec le remplacement du mobilier (postes de travail) qui permettra une organisation encore plus adaptée*

**\*Revalorisation du bâtiment, de son environnement et des locaux** afin de promouvoir le « bien-être » au travail et d'affirmer la notion de « lieu de culture, lieu de vie », « lieu de vie, lieu de culture », dynamique d'ouverture de l'établissement vers la cité et ses habitants

→ *Poursuivre la démarche de rénovation des espaces (salles de cours, parties communes, dégagements...) amorcée en 2017 pour les années à venir, afin de répondre progressivement aux*

*besoins générés par les missions de l'établissement et aux nécessités d'une remise en état du bâtiment. Repenser l'organisation de l'espace « cafeteria » afin de le rendre plus convivial tout en veillant à ce que les problématiques d'hygiène concernant notamment les prises de repas et donc la consommation de denrées alimentaires, trouvent des réponses concrètes dans l'intérêt des usagers et des agents. Il est à noter que les présents aménagements, équipements et matériaux sont d'origine (1977)*

**\*Présence d'un centre de documentation**, l'un des plus richement dotés des conservatoires français. Outil pédagogique, pôle ressource, élément d'attractivité et de rayonnement

→ Réorganisation de l'équipe du pôle documentaire en ce moment en sous-effectif, et élaboration d'un nouveau projet global mis en synergie avec le réseau RnBi, réseau des bibliothèques de la Ville de Rouen, permettant un partage des fonds et des collections mais aussi de l'information. Mener une réflexion quant à la possibilité d'inscrire dans le circuit dédié au prêt certains ouvrages, en l'occurrence la littérature jeunesse (livres avec supports audios ou vidéos), afin de donner un prolongement à « L'heure du conte » accueillant déjà un public extérieur

→ Développer l'enrichissement du fonds documentaire

→ Création d'un fonds théâtre de pièces contemporaines françaises, francophones, étrangères

→ Accroître l'action de communication et de mise en valeur du service

→ Poursuivre la programmation d'ateliers pédagogiques thématiques

→ Développer la création et la diffusion des ressources numériques sur internet avec la mise en place d'une bibliothèque numérique regroupant la collection de disques vinyles du Conservatoire

**\*Renouvellement du parc instrumental et autres matériels** dédiés à l'action pédagogique

→ En résonance au diagnostic réalisé pour les locaux, le parc instrumental présente les mêmes problématiques puisque également d'origine (1977 voir avant) et donc vieillissant. Sont essentiellement impactés les pianos qui pour certains sont arrivés en fin de vie. Il s'agit de mener une réflexion quant à la possibilité d'envisager pour certains pianos un fonctionnement faisant appel à un principe de location dont le cahier de charge intégrerait l'entretien des instruments (accords, réglages, remplacement de pièces...), cela sur une durée définie. Cette durée arrivée à échéance verrait la reprise de l'instrument qui serait remplacé par un instrument équivalent neuf. Il s'agit donc de procéder à des projections budgétaires permettant d'analyser et de mesurer cette éventualité, en sachant que le remplacement des pianos par l'achat d'instruments neufs (estimé à 1.000.000€) n'est guère envisageable à ce jour au regard des contraintes budgétaires

**\*Modernisation des pratiques pédagogiques** avec un accès aux nouvelles technologies (MAO, numérique, Wi-Fi...)

→ L'avènement de nouvelles technologies a considérablement fait évoluer les pratiques pédagogiques en générant de nouveaux outils et procédés quant à la transmission des savoirs et à leur accessibilité. A ce titre, un accès au numérique s'avère être incontournable avec notamment la possibilité d'un accès Wi-Fi protégé permettant de la rendre encore plus interactive et connectée à l'immédiateté

**\*Optimisation maximale des locaux et fonctionnement à flux tendus**

→ L'organisation des espaces dédiés aux enseignements collectifs connaît un degré de saturation ne laissant aucune marge-alternative de redéploiement dès lors que l'on s'éloigne du fonctionnement quotidien. A ce titre, il convient de mener une réflexion quant à la perspective de décentraliser certaines activités collectives (répétitions d'orchestre ou/et de chœurs, atelier lyrique, musique de chambre, danse, théâtre, répétitions ponctuelles...). La proximité géographique étant un élément essentiel à

*prendre en compte afin de permettre une circulation facilitée des élèves, l'actuelle église Saint Nicaise aujourd'hui fermée au culte, inscrite au titre des monuments historiques et en attente d'une reconversion future, pourrait être une piste de réflexion*

**\*Signalétique interne et externe** à préciser afin de faciliter l'accès, l'orientation et la circulation des usagers et des publics

*→ Dans un souci de rendre plus lisible et compréhensible l'organisation interne du Conservatoire, il convient de mener une réflexion quant à la mise en place d'une signalétique adaptée répondant aux attentes de tous les publics. Il en est de même concernant la signalétique extérieure où est relevée l'absence de panneaux d'orientation indiquant en ville le Conservatoire (un seul à proximité de l'église St-Vivien). De ce fait, la possibilité de pouvoir orienter les publics notamment à proximité des axes et carrefours majeurs de la ville serait bienvenue, à l'exemple du Boulingrin, terminus de la ligne de métro et point névralgique des transports en commun de la métropole rouennaise*

**Indicateurs et outils d'évaluation :** organigramme, rôle des différents pôles et structuration des équipes, rénovation des locaux et renouvellement des équipements, mise en réseau du centre de documentation, accès aux nouvelles technologies, témoignages des agents et des utilisateurs, conseil d'établissement, conseil pédagogique

## **Conclusion**

Le Conservatoire à rayonnement régional de Rouen s'inscrit dans un projet d'avenir de grande ampleur. Il est devenu un ambassadeur pour la Ville de Rouen, une structure phare pour l'agglomération rouennaise, un pôle ressource pour la région normande, ainsi qu'un équipement de service public bien repéré dans le paysage national de l'enseignement artistique spécialisé.

Les enjeux du présent projet sont à la hauteur de l'éminente identité culturelle de la Ville de Rouen et donneront à l'établissement les moyens de poursuivre la dynamique engagée tout en sachant s'adapter aux mutations en cours.

La richesse et l'engagement des équipes en place ouvrent des perspectives d'évolutions très encourageantes qui vont également dans le sens de l'optimisation du service public.

Se projeter dans l'avenir s'avère être un exercice délicat mais aussi un pari audacieux. C'est néanmoins à travers une telle démarche que l'établissement et la collectivité seront en mesure de répondre aux attentes et envies exprimées par les citoyens, mais également à celles des agents qui quotidiennement s'investissent dans ce projet avec professionnalisme et enthousiasme, contribuant ainsi au rayonnement du Conservatoire à Rayonnement Régional de Rouen.

*« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »  
Antoine de Saint-Exupéry*

*« Seuls ceux qui ont la mémoire longue sont capables de penser l'avenir »  
Nietzsche*